

VILLE DE CARCASSONNE

N° 25183

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 21 Decembre 2023
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

MISE À DISPOSITIONS DES INSTALLATIONS SPORTIVES - GRILLE TARIFAIRES 2026

Les associations loi 1901 domiciliées à Carcassonne bénéficient gratuitement de la mise à disposition des installations sportives Municipales.

Avec le développement du « sport santé » et du « Sport pour Tous » le sport représente un marché important dont les coachs privés et les entreprises diverses se sont emparés.

Ainsi, pour la mise à disposition à des fins commerciales, j'ai décidé d'actualiser la grille tarifaire tel que suit à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Tarif de mise à disposition de la piscine de Grazailles:

PISCINE	<u>Le Bassin</u>	<u>La ligne d'eau</u>
Grazailles	100€00/heure	28€00/heure

Tarif de mise à disposition des Gymnases :

(Les gymnases ne peuvent pas être utilisés sans éclairage)

<u>GYMNASES</u>	<u>TARIF horaire de base</u>	<u>OPTION : Chauffé</u>
St. Saëns	22€00	+11€00
Viguier	38€25	+ 17€00
Grazailles	38€25	+ 17€00
Les Serres (gymnase)	38€25	+17€00
Les Serres (salle de danse)	33€00	+ 17€00
Les Serres (salle de gymnastique)	38€25	+ 17€00
La Conté	38€25	+ 17€00
Charles Cros	38€25	+ 17€00
Nicole Abar (Gymnase)	49€50	+ 17€00
Nicole Abar	33€00	+ 17€00

(Salle d'évolution) <u>Nicole Abar</u> (Salle Artificielle d'Escalade)	33€00	+ 16€00
---	-------	---------

Tarif de mise à disposition des Stades :

<u>STADES</u>	<u>TARIF horaire de base</u>	<u>OPTION : Eclairage</u>
Albert Domec : terrain d'honneur	110€	+ 44€
Albert Domec : terrain synthétique	52€00	+ 20€40
Jean Claude Mazet	49€00	+ 39€00
Domairon	44€00	+ 38€00
Benausse	49€00	+ 38€00
Grazailles (honneur)	44€00	+ 33€00
Grazailles (stabilisé)	44€00	+ 33€00
Villalbe	44€00	+ 33€00
Mayrevieille	44€00	+ 33€00
Grèzes	44€00	+ 33€00
Montredon (Pétrosino)	44€00	+ 33€00

GRILLE TARIFAIRES 2026 POUR LA MISE A DISPOSITION DE NOS INSTALLATIONS SPORTIVES AUX COLLEGES ET AUX LYCEES

Les élèves des Collèges et Lycées de Carcassonne fréquentent tout au long de l'année scolaire dans le cadre de leurs programmes respectifs d'Education Physique et Sportive les établissements sportifs municipaux et la Base Nautique « Raymond Chésa ».

Afin de participer aux frais de fonctionnement de ces infrastructures il est proposé la tarification suivante :

TARIFICATION 2026	
PISCINE Grazailles	30€00 la séance
GYMNASES (Viguier, Ch. Cros, La Conte, Grazailles, Les Serres, St. Saëns)	15€00/ heure
STADES (Mayrevieille, Benausse, Domairon, Grazailles, Domec, Montredon, La Fajolle)	13€00/ heure
BASE NAUTIQUE (Activités Physiques de Pleine Nature avec mise à disposition d'Éducateurs et de matériel)	127€00 la séance

GRILLE TARIFAIRES 2026 DES PROJETS SPORTIFS DE LA DIRECTION DES SPORTS

ACTIVITES PISCINES

La Ville propose tous les samedis matin à la piscine de Grazailles des leçons de natation (+ de 6 ans) encadrées par nos Maîtres-Nageurs.

ECOLE MUNICIPALE DE NATATION		
Carte de 30 séances pour l'année	Résident Carcassonnais	Résident non Carcassonnais
	37€00	74€00

Sont également proposés des créneaux de natation Séniors (+ de 60 ans) tous les mardis et mercredis de 9h35 à 10h25.

NATATION SENIORS		
Carte de 30 séances pour l'année	Résident Carcassonnais	Résident non Carcassonnais
	36€70	52€00

PROJETS SPORTIFS GRAND PUBLIC

EN FORME APRES 50 ANS		
Carte de 2 activités / semaine pour 1 trimestre	Résident Carcassonnais	Résident non Carcassonnais
SPORT SUR ORDONNANCE		
2 séances d'Activités Physiques Adaptées / semaine pour 1 semestre	Résident Carcassonnais	Résident non Carcassonnais
	59€00	118€00

ETUDIANTS	
Carte pour 1 activité / semaine pour l'année universitaire 2026/2027	36€80

ESCALADE	
Carte pour 1 activité / semaine pour l'année scolaire 2026/2027	153€00

INTERVENTIONS DES EDUCATEURS SPORTIFS

ENCADREMENT PEDAGOGIQUES D'ACTIVITES SPORTIVES	
1h00 d'éducateur sportif des activités physiques et sportives (E.T.A.P.S.)	33€00
1h00 d'opérateur sportif des activités physiques et sportives (O.T.A.P.S.)	27€80

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL SPORTIFS

MATERIEL SPORTIF QUI ACCOMPAGNE NOS ENCADRANTS	
1h00 de Bateau à moteur	33€00
Prêt de matériel sportif (l'aviron, le canoë, le vtt) à la journée	15€40
Prêt de matériel sportif (5 arcs, 20 flèches, 5 cibles...) à l'heure	15€40

Carcassonne, le 2 décembre 2025

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20251202-28232-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025

Publication : 09/12/2025